



SA 49

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 22<sup>ème</sup> Session du  
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel : Examen  
du Rapport national du Libéria - Genève, 04 Mai 2015.**

*Présentée par M<sup>me</sup> Kountché Naïmouna, <sup>per</sup> Secrétaire*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation félicite la délégation Libérienne conduite par ..... pour la présentation du rapport national à ce 2<sup>ème</sup> cycle.

Elle prend note des efforts entrepris par les autorités de ce pays pour donner suite aux recommandations qui lui ont été faites lors de son passage au premier cycle, en dépit d'un contexte difficile inhérent à sa situation qui est celle d'un pays fragile, s'employant à créer et à consolider les bases socio-politiques et économiques, et à mettre en place un cadre adéquat et des institutions pour la promotion et la protection des droits de l'homme .

C'est pourquoi ma délégation félicite le Libéria qui, en dépit de ces difficultés accentuées par les conséquences dramatiques de la flambée de la maladie à virus Ebola depuis bientôt une année, a su mettre en place un dispositif appréciable, consistant en des mesures législatives, politiques et judiciaires pour renforcer le cadre de promotion et de protection des droits de l'homme. A cet égard, il a adopté un Plan d'Action National en faveur des droits de l'homme pour donner suite aux recommandations du 1<sup>er</sup> cycle de l'EPU et le respect de plusieurs dispositions découlant de certains instruments internationaux ; il a engagé la réforme du secteur de la justice, entrepris la formation des membres de la Magistrature et des procureurs, et poursuivi la création de Centres Régionaux de justice.